



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 176-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.245

Déposée le : 04.09.2023

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : UDC (Zbinden, Mittelhäusern) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 35/2024 du 17 janvier 2024
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : Non classifié

Saturation des infrastructures de transport en raison de l'immigration

Quiconque se rend au travail ne peut que constater que les infrastructures de transport sont saturées à cause de l'immigration. Les bus et les trains sont bondés et les embouteillages mettent chaque jour nos nerfs à rude épreuve. Les vélos électriques, bien que toujours plus nombreux, n'amélioreront pas la situation durablement, car la croissance démographique poursuit sa course. Un rapide examen de la statistique de la population cantonale laisse voir que les raisons de cette saturation sont à chercher du côté de la croissance de la population étrangère, qui dépasse largement celle de la population suisse.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est l'avis du Conseil-exécutif en ce qui concerne le besoin de développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) à cause de l'immigration ?
2. À combien le Conseil-exécutif estime-t-il les coûts d'un développement des infrastructures de transport dû à l'immigration ?
3. Quelle était l'ampleur du développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) dû à l'immigration ces 10 dernières années et à combien s'élevaient les coûts ?

Réponse du Conseil-exécutif

La croissance démographique de la Suisse est importante et découle en grande partie de l'immigration. L'État doit par conséquent étendre ses infrastructures en continu. Cela concerne aussi la mobilité et plus concrètement l'augmentation des capacités des transports publics et des routes. Le Conseil-exécutif rappelle que l'immigration est un facteur important pour la place

économique suisse et le développement économique du pays. Ainsi, pour garantir son croissance à long terme et générer une forte valeur ajoutée, la Suisse a besoin de main-d'œuvre hautement qualifiée provenant aussi bien de Suisse que de l'étranger.

1. Quel est l'avis du Conseil-exécutif en ce qui concerne le besoin de développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) à cause de l'immigration ?

Nous ne disposons pas des données nécessaires pour fournir des informations fondées en la matière et évaluer sérieusement le rapport entre les questions de capacité et l'immigration. Les mesures visant à préserver le système de mobilité et les infrastructures de transport reposent sur des analyses détaillées de la croissance démographique et de l'emploi ainsi que de l'offre et de la demande dans les transports. Le recensement des déplacements des pendulaires effectué dans ce cadre consiste à recueillir des informations sur les lieux de départ et de destination. Ces données suffisent à dresser un aperçu des trajets effectués. Que ce soit pour le relevé des trajets ou de la fréquentation des infrastructures de transport bernoises en général, aucune distinction n'est opérée entre les personnes de nationalité suisse et les personnes immigrées. Cette différenciation n'entre pas en ligne de compte dans la planification des capacités de transport.

2. À combien le Conseil-exécutif estime-t-il les coûts d'un développement des infrastructures de transport dû à l'immigration ?

Nous ne disposons pas de données suffisantes pour estimer ces coûts.

3. Quelle était l'ampleur du développement des infrastructures de transport (transports publics et routes) dû à l'immigration ces 10 dernières années et à combien s'élevaient les coûts ?

Il est impossible de répondre à cette question. Tout comme pour les questions 1 et 2, nous ne disposons pas des données nécessaires.

Destinataire
– Grand Conseil